

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

BY LEXLAU

ECONOMIE

Développement : La RCA cherche des financements

537 milliards de FCFA C'est le montant recherché par la République Centrafricaine(RCA) pour ses besoins en investissements à moyen terme. Des besoins notamment en infrastructures de base détaillés par le ministre des finances et du budget de la RCA, Hervé Ndob, ce 14 septembre 2022 à Douala, lors d'une rencontre de communication et de sensibilisation des spécialistes en valeurs du trésor (SVT) et autres investisseurs de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les échanges se sont déroulés en présence du Dr Jean Didier AfaneFono, trésorier payeur général du littoral et représentant du ministre camerounais des finances et de l'ambassadrice de la République Centrafricaine au Cameroun, S.E. Jeannette Marcelle Gotchanga.

Il s'agit donc pour Hervé Ndob, de présenter la situation macroéconomique et financière de la RCA, les perspectives économiques et les facteurs d'attractivité du pays. Des facteurs comme le taux d'intérêt de 5,4% pour les BTA (Bons du trésor assimilables) et 6,33% pour les OTA (Obligations du trésor assimilables). En outre, au rang des secteurs prioritaires, il y a les infrastructures routières, et d'autres secteurs comme l'agriculture, l'éducation et la santé.

Cameroon Tribune du 19 Septembre 2022, page 9.

ECONOMIE

Commercialisation des produits cosmétiques

Alors que les produits cosmétiques, notamment ceux utilisés pour la dépigmentation de la peau, sont au cœur de la polémique, l'association nationale des promoteurs de produits cosmétiques (Anaproc) dont le président est Michel Nkenfack, lance une campagne pour assainir le milieu.

C'est ainsi que pour assainir le secteur et « blanchir » son image, l'Anaproc a décidé de se déployer dans les 10 régions du pays, dans une mission de sensibilisation des acteurs, mais aussi de l'opinion. Au centre des débats qui ont meublé la cérémonie de lancement de la campagne, la valeur des certificats de conformité délivrés par les autorités compétentes. Ce projet de campagne de l'Anaproc a été salué par le ministre du commerce dont la brigade de contrôle et de répression de la fraude sera sollicitée dans la phase de répression.

Cameroon Tribune du 22 Septembre 2022, page 16

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Brevet d'invention : Ce qu'on y gagne

Le 13 Septembre dernier, l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) fêtait la 23e édition de la journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle avec comme thème : « Quels leviers pour l'émergence face aux défis de l'industrialisation et de la diversification ? ». La valeur du titre délivré par un État ou un office dûment habilité pour protéger une invention a été évoquée, au regard des incompréhensions et autres contraintes liées à son obtention.

En effet, d'après Yannick Yemga, chercheur en propriété intellectuelle, le brevet d'invention entraîne des conséquences aussi bien pour le titulaire du droit que les tiers. La plus notable des conséquences est que le titulaire du droit peut empêcher toute personne d'exploiter son invention à des fins commerciales pendant une durée de 20 ans, ou 25 ans s'il s'agit d'un brevet pharmaceutique. Jusqu'à l'an dernier, l'obtention d'un brevet en noir et blanc, coûtait 400.000 FCFA et 450.000 FCFA en couleur pour une période de protection de 10 ans. Mais depuis le 1er janvier 2022, l'OAPI a baissé les tarifs à 360.000 FCFA.

Bien plus, l'OAPI subventionne l'inventeur qui est économiquement faible pendant cinq ans. En plus d'avoir des avantages économiques, l'inventeur a également un droit de paternité sur son invention. C'est-à-dire de voir son nom associé à son invention.

Cameroon Tribune du 21 Septembre 2022, page 11.

CAMEROON WEEKLY PRESS REVIEW

BY LEXLAU

ECONOMY

Development: C.A.R seeks funding

An amount of 537 billion CFA francs is sought by the Central African Republic (C.A.R) for its medium term investment needs. The Minister of Finance and Budget of the C.A.R, Hervé Ndoba, detailed these needs on September 14th, 2022 in Douala, during a communication and sensitization meeting of specialists in treasury securities (SVT) and other investors of the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC). The meeting was held in the presence of Dr. Jean Didier Afane Fono, Paymaster General of the Littoral and representative of the Cameroonian Minister of Finance and the Ambassador of the Central African Republic to Cameroon, H.E. Jeannette Marcelle Gotchanga.

For Hervé Ndoba, it was about presenting the macroeconomic and financial situation of the C.A.R, the economic outlook and the country's most attractive factors. Factors such as the interest rate of 5.4% for ATB (Assimilable Treasury Bills) and 6.33% for OTA (Assimilable Treasury Bonds) were notable in discussions. In addition, the priority sectors include road infrastructure and other sectors such as agriculture, education and health.

Cameroon Tribune of September 19th 2022, page 9.

ECONOMIE

Marketing of cosmetic products

While cosmetic products, especially those used for skin depigmentation, are at the heart of the controversy, the National Association of Cosmetic Product Promoters (ANAPROC) whose president is Michel Nkenfack, is launching a campaign to rearrange and clean up the sector.

Thus, to reform the sector and "whiten" its image, Anaproc has decided to deploy a mission to raise awareness of actors in the 10 regions of the country, but also that of the public opinion. At the centre of the debates that took place during the launching ceremony of the campaign was the value of the certificates of conformity issued by the competent authorities. This campaign project of ANAPROC was welcomed by the Minister of Trade, whose control and fraud repression brigade will be called upon in the repression phase.

Cameroon Tribune of September 22nd 2022, page 16

INTELLECTUAL PROPERTY

Brevet d'invention : Ce qu'on y gagne

On September 13th, the African Intellectual Property Organisation (OAPI) celebrated the 23rd edition of the African Technology and Intellectual Property Day with the theme: "What levers for emergence in the face of the challenges of industrialization and diversification?" The value of a title issued by a State or a duly authorized office to protect an invention was discussed, in view of the misunderstandings and other constraints involved in obtaining it.

According to Yannick Yemga, a researcher in intellectual property, a patent has consequences for both the holder of the right and third parties. The most notable consequence is that the right holder can prevent anyone from exploiting his invention for commercial purposes for a period of 20 years, or 25 years in the case of a pharmaceutical patent. Until last year, obtaining a patent in black and white cost 400,000 CFA francs and 450,000 CFA francs in colour for a protection period of 10 years but since January 1st 2022, OAPI has lowered the fees to 360,000 CFA francs.

Moreover, OAPI subsidises the economically weak inventor for five years. In addition to the economic benefits, the inventor also has a right of paternity over his invention. That is, to have his name associated with his invention.

Cameroon Tribune of September 21st, 2022, page 11.